

> contacts

tél : 04 98 01 15 51

fax : 04 98 01 15 52

mail : bme@ville-lagarde.fr

> horaires d'ouverture

lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

sauf le vendredi : 8h30-12h

> adresse postale

Hôtel de Ville

Service BMEE /Plateforme

BP 121 - 83957 La Garde cedex

> adresse

174 rue Marc Delage

83130 La Garde

imprimerie municipale



Un service municipal de proximité pour les Gardéens

/// Bureau
/// Municipal

de l'
/// Economie

et de l'
/// Emploi

/// Plateforme
d'
/// Aide

à la
/// Personne

accueillir

écouter

informer

orienter



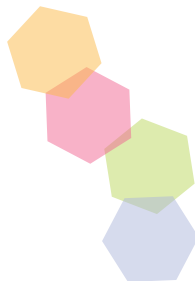
Ville de La Garde

//// demandeur d'emploi

- > Inscription à Pôle Emploi par téléphone ou internet.
- > Consultation des offres d'emploi sur internet et aide à la création de l'espace personnel.
- > Pointage et envoi des fiches de paies.
- > Aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, mails aux employeurs...
- > Frappe et impression des CV.
- > Aide à la constitution des dossiers administratifs en lien avec l'emploi.
- > Consultation de la presse locale et de revues spécialisées.
- > Information sur les contrats aidés, le droit du travail, la formation...
- > Mise en place et suivi des chantiers d'insertion sur la commune.
- > Point d'accès « cyberbase ».
- > Enregistrement des CV dans une base de données autorisée par la CNIL.

//// recruteur

- > Fichier de plusieurs centaines de CV mis à jour régulièrement.
- > Aide au recrutement et à l'élaboration de profil de postes.
- > Sélection et envoi de candidatures selon les critères spécifiés.
- > Information sur les mesures d'incitation à l'embauche.
- > Enregistrement et diffusion des offres à Pôle Emploi.
- > Information sur le Chèque Emploi Service Universel pour les particuliers employeurs.



//// particulier

- > Un service en direction de tout usager souhaitant une prestation à son domicile en lien avec le service à la personne
 - >> Auxiliaire de vie pour le maintien à domicile
 - >> Aide ménagère (entretien courant du logement)
 - >> Petit bricolage
 - >> Petit jardinage
 - >> Garde d'enfants dès 3 ans
 - >> Assistance informatique
- > Accueil et aide au choix d'une association et mise en relation.
- > Convention de partenariat avec 15 associations d'aide à la personne.
- > Signature d'une charte de qualité entre la Ville et les associations.
- > Réalisation d'un suivi de qualité des services effectués.
- > Information et renseignement sur les mesures fiscales.
- > Collaboration avec le CLIC du Coudon, CCAS de La Garde, Conseil Général...

